





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2019**

### Délibération n° 03

Date de convocation 10.05.19

Date d'affichage 14.05.19

## Nombre de **Conseillers**

en exercice: 35

présents : 28

votants: 35

Objet: Approbation de la modification des statuts de l'association « les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen » et désignation des représentants du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-neuf, le vingt mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### **Présents**

M. G. GEOFFROY - Mme M.-M. SALLES - M. G. ALAPETITE - Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. J.-M. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM - Mme J. BREDAS - M. C. DELPUECH - M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. J.-C. SIBERT - D. REDSTONE - M. BAFFIE - M. D. VIGNEULLE - Mme M. GEORGET - M. Y. LERAY - M. F. BOURDEAU - Mme L.-A. MOLLARD-CADIX - M. R. TCHIKAYA - M. J. HOARAU - M. P. SAINSARD - Mme M. GOTIN - M. J. SAMINGO - M. D. ROUSSAUX.

#### Absents représentés

M. C. GHIS par M. G. GEOFFROY – Mme N. GILLES par M. G. ALAPETITE – Mme C. KOZAK par M. P. SEDARD – Mme D. LABORDE par M. Y. LERAY – M. M. HAMDANI par Mme L.-A. MOLLARD-CADIX – Mme K.-D. MAKOUTA par M. M. BAFFIE – Mme M.-C. BARTHES par M. J. SAMINGO.

Monsieur Patrick SEDARD a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU le projet de modification des statuts de l'association « la Maison du Combattant et du Citoyen » qui devient « les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen »,

VU l'avis de la Commission Animation et vie locale,

CONSIDERANT que l'association « La Maison du Combattant et du Citoyen » et la Commune, co-fondatrices du musée situé dans la maison du petit Chêne ont souhaité que celui-ci devienne une structure muséale municipale.

Envoyé en préfecture le 22/05/2019

Reçu en préfecture le 22/05/2019

Affiché le 22/05/2019



ID: 077-217701226-20190520-DEL\_20MAI\_\_3-DE

CONSIDERANT que de ce fait, il convient de modifier les statuts de l'association « la Maison du Combattant et du Citoyen »,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

#### Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la modification des statuts de l'association « la Maison du Combattant et du Citoyen ».

AUTORISE le bureau de l'association à déposer cette modification en préfecture.

**DESIGNE** les représentants de la Commune au Conseil d'administration de l'association « les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen » :

- M. Guy GEOFFROY
- Mme Marie-Martine SALLES
- Mme Monique LAFFORGUE
- M. Dominique VIGNEULLE
- M. Mohamed HAMDANI
- M. Philippe SAINSARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 21 mai 2019

# Le Maire Guy GEOFFROY

Signé

Pour: 35 Contre: -Abstentions: -